

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le 28 janvier 2010

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 28 janvier 2010, à 19h00, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 08-02-029.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 :	Paule Blain Clotteau
Siège numéro 2 :	Louis Quevillon
Siège numéro 3 :	André McNicoll
Siège numéro 4 :	Serge Riendeau
Siège numéro 5 :	Richard Boyer
Siège numéro 6 :	Jean-Claude Lalonde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinél.

Est également présente :

M^e Marie-Josée Larocque, notaire, greffière et directrice générale adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire Georges Dinél ouvre la séance à 19h00.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Le sujet à l'ordre du jour est le suivant :

1. Non renouvellement du contrat de l'employé numéro 302-000-0405
2. Période de questions
3. Levée de la séance extraordinaire.

10-01-042

ENTÉRINER LE NON RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 302-000-0405 (DIRECTEUR GÉNÉRAL ET TRÉSORIER)

CONSIDÉRANT QUE les parties concernées ont pris la décision, après analyses et réflexions, de ne pas procéder au renouvellement du contrat de travail de l'employé numéro 302-000-0405 (directeur général et trésorier) ;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont également convenu qu'il serait dans leur intérêt respectif que le contrat prenne fin, par anticipation, avant son échéance, soit le 26 janvier 2010 ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QU'il était nécessaire de procéder au versement des indemnités de départ prévues audit contrat ainsi que toutes autres modalités de départ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham entérine le non renouvellement du contrat de travail de l'employé numéro 302-000-0405 (directeur général et trésorier) et autorise le versement des indemnités de départ conformément audit contrat.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham entérine également les termes de la convention de départ signée le 26 janvier 2010 par les parties concernées ;

QUE toute correspondance écrite par le Maire, monsieur Georges Dinel sera versée au dossier de l'employé et demeurera confidentielle.

QUE les sommes dues à l'employé lui seront toutefois versées selon les règles fiscales présentement en vigueur ainsi qu'en respect avec les obligations de l'employeur.

QU'advenant que la présence physique de l'employé numéro 302-000-0405 (directeur général et trésorier) soit requise pour compléter des dossiers ou autres, à rembourser les frais de déplacement, de séjour et, le cas échéant, les pertes de salaires sauf et excepté les dossiers qui nécessiteront sa présence devant les tribunaux ainsi que l'entente de service signée également le 26 janvier dernier.

QUE les membres du Conseil municipal remercie l'employé numéro 302-000-0405 (directeur général et trésorier) pour ses années de bons et loyaux services et lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs ainsi que dans ses prochaines fonctions.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

De 19h10 à 19h20.

Des contribuables posent des questions et monsieur le Maire, Georges Dinel, lui répond.

***Procès-verbal du Conseil municipal
de la Ville de Brownsburg-Chatham***

10-01-043 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 19h20, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Georges Dinel,
Maire

M^e Marie-Josée Larocque, notaire
Greffière et directrice générale
adjointe